

Zeitschrift: Sinfonia : officielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 54 (1992)

Heft: 496

Artikel: "Sinfonia" im neuen Gewand = "Sinfonia" fait peau neuve

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-955304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbaux la 72me Assemblée des délégués, le 23 mai 1992 au restaurant Schinzenhof à Horgen

Présents: Le Comité central et la Commission de musique de la SFO, ainsi que 48 délégués représentant 20 sections.

Excusés: M. Bersier, SFO; U. Ganz, Commission de musique; 12 sections; Dr. C. Fallet, membre d'honneur.

Ordre du jour

1. Souhaits de bienvenue
2. Honneurs aux défunt
3. Contrôle de présence et désignation des scrutateurs
4. Procès-verbal de la 71me Assemblée des délégués à Soleure (paru dans «Sinfonia»)
5. Rapport du président central sur les activités de la SFO en 1991
6. Rapport de la bibliothécaire centrale concernant l'année 1991
7. Rapport de la Commission de musique concernant l'année 1991
8. Adoption des comptes annuels et rapport des vérificateurs
9. Budget et cotisations pour 1992
10. Elections
11. Motions du Comité central (programme de travail 1992/93)
12. Motions des sections
13. Détermination des endroits où se tiendront les Assemblées des délégués en 1993 et 1994
14. Divers
15. Honneurs aux vétérans de la SFO.

1. Souhaits de bienvenue

Jürg Nyffenegger, président central, ouvre l'assemblée, souhaite la bienvenue aux délégués et invités; il salue spécialement la présence d'Isabella Bürgin, membre d'honneur, et de Sylvia Caduff, vice-présidente du Conseil suisse de la musique. Le président remercie M. Düssel pour ses préparatifs, les Cadets de Horgen pour leur production, la Commune de Horgen qui offre l'apéritif, et l'Association fédérale de musique pour son don de 1000 francs. Le directeur de l'Office du tourisme de Horgen prend ensuite la parole pour nous souhaiter la bienvenue au nom de sa Commune.

2. Honneurs aux défunt

Debout, l'Assemblée observe une minute de silence en mémoire des membres décédés dans le courant de l'année écoulée.

3. Contrôle de présence et désignation des scrutateurs

La liste de présence a circulé dans la salle, les délégués s'y sont inscrits.

4. Procès-verbal de la 71me Assemblée des délégués à Soleure

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Rapport du président central

Le rapport concernant l'année écoulée a été publié dans «Sinfonia» No. 495. La parole n'est pas demandée à ce sujet.

L'orchestre de Liechtenstein-Werdenberg a soumis une proposition écrite concernant la régionalisation de la SFO. En réponse à cette proposition, J. Nyffenegger rappelle que pour satisfaire les besoins de ses membres, la SFO doit tout d'abord se consacrer au prêt de partitions, aux décomptes Suiza et au journal «Sinfonia». Ces services sont actuellement centralisés.

Le rapport du président est adopté à l'unanimité.

6. Rapport de la bibliothécaire

En complément de son rapport écrit, Kathi Engel Pignolo annonce que la bibliothèque centrale déménagera cet été, vu que Proscript a résilié le contrat de location. Elle remercie A. Schibli et M. Steffanuto, employées du bureau Proscript, pour les services rendus.

Le président remercie K. Engel Pignolo pour son engagement sans réserve et son efficacité en ce qui concerne la bibliothèque centrale.

Le rapport de la bibliothécaire est adopté à l'unanimité.

7. Rapport de la Commission de musique

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

8. Adoption des comptes annuels et rapport des vérificateurs

Benjamin Brügger, caissier central, annonce que grâce aux dons des membres de la SFO, se montant à environ 20'000 francs, et grâce à un geste généreux du Canton de Berne, qui a versé 100'000 francs, la situation financière s'est bien améliorée, et le déficit de la Rencontre européenne pourra être égalisé d'ici à fin 1992. Il remercie encore tous les donateurs. Le caissier commente ensuite les comptes annuels et le décompte de la Rencontre de Soleure qui n'y figure que sous forme intermédiaire, sans influencer le compte d'exploitation ordinaire.

Daniel Kellerhals, de l'orchestre de Liechtenstein-Werdenberg, avait posé des questions concernant la situation financière; il confirme avoir reçu des réponses détaillées, remercie pour la sincérité et la bonne collaboration. Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

9. Budget et cotisations

Pour l'année 1992, le budget ne prévoit aucune hausse des cotisations. Le budget présenté par B. Brügger, caissier, est soumis à l'approbation. Vu l'évolution de la situation financière, il ne sera pas nécessaire d'appliquer le nouveau mode de financement annoncé dans «Sinfonia» No. 495. Quant à une éventuelle taxe d'utilisation de la bibliothèque, il en sera décidé plus tard.

Nouvelle réjouissance: la subvention annuelle de l'Office fédéral de la culture a été augmentée de 9'000 francs, atteint donc actuellement 45'000 francs. Cette somme supplémentaire doit être uniquement consacrée aux tâches prescrites par les statuts de la SFO. En 1993, il faudra toutefois s'attendre à ce que cette subvention soit de nouveau réduite de 10%.

Il sera donc nécessaire de répartir diverses positions du budget de façon différente car d'une part, on ne peut plus compter sur la vente d'annonces publicitaires dans le journal, mais d'autre part, les 9'000 francs précédemment mentionnés comptent en plus. Ce supplément sera réservé à l'achat de partitions et à l'impression de «Sinfonia».

Si d'autres dons arrivent, ils seront comptabilisés pour l'égalisation du déficit, soit les 24'200 francs mentionnés dans le budget 1992. Le Comité central accepte tous les dons avec gratitude.

Pour l'année 1993, les tâches principales seront

- la mise à disposition de partitions
- l'impression de «Sinfonia» (4x par année)
- les décomptes Suiza

- la collaboration avec d'autres associations de musique, surtout avec des orchestres de jeunes.

Mme König, membre de l'orchestre de Liechtenstein-Werdenberg, demande pourquoi le Comité ne facture pas de taxe d'utilisation par partition prêtée; il serait judicieux que les utilisateurs financent la bibliothèque. La bibliothécaire explique qu'actuellement, le règlement stipule que les prêts sont gratuits, mais il est prévu de le modifier pour 1993.

L'orchestre de Niederurnen-Kaltbrunn a fait établir une offre concernant l'impression de «Sinfonia». Mme Schlumpf est d'avis que les frais d'impression pourraient être réduits si on utilisait du papier recyclé. Le Comité central a également envisagé cette possibilité mais comme il n'y aura que peu d'annonces publicitaires ces prochains temps, il faudra trouver une solution encore plus avantageuse. Le caissier remercie l'orchestre de Niederurnen-Kaltbrunn pour ses suggestions. Le budget est adopté à l'unanimité.

10. Elections

Marianne Bersier, assesseuse, quitte ses fonctions. J. Nyffenegger, président, et B. Brügger, caissier, annoncent leur démission pour l'Assemblée des délégués en 1993.

Daniel Kellerhals, de l'orchestre de Liechtenstein-Werdenberg, est acclamé en tant que nouveau membre du Comité central.

On cherche encore un membre de langue française pour que la Romandie soit également représentée au sein du Comité central.

En ce qui concerne les vérificateurs de comptes, l'orchestre de Delémont quitte ses fonctions. Les nouveaux réviseurs sont: section 1, Laufenthal-Thierstein; section 2, Binningen; suppléant: Gelterkinden.

11. Motions du Comité central

(Programme de travail 1992/93)

D. Kellerhals, de l'orchestre de Liechtenstein-Werdenberg, demande

- s'il serait possible de constituer des groupes régionaux qui pourraient échanger leurs partitions entre eux
- comment les intérêts de la SFO sont représentés en Europe
- s'il est indispensable que le 75me anniversaire de la SFO soit fêté à Zurich.

Le Comité central promet d'étudier ces questions. Mme K. Engel Pignolo précise que le catalogue de Nürberg, qui contient environ 10'000 œuvres, est disponible à la bibliothèque centrale. Les membres qui ont des désirs particuliers concernant le choix des œuvres peuvent s'adresser au secrétariat ou à la bibliothécaire. La Commission de musique est par ailleurs disposée à acheter les œuvres dont certains orchestres n'ont plus l'emploi.

Comité ayant confirmé qu'il sera tenu compte des suggestions de D. Kellerhals, le programme de travail est adopté à l'unanimité.

12. Motions des sections

Voir point 9, B. Schlumpf, orchestre de Niederurnen-Kaltbrunn, et point 11, D. Kellerhals, orchestre de Liechtenstein-Werdenberg.

13. Prochaines Assemblées

En 1993, l'Assemblée des délégués aura lieu le 26 juin à Zurich. Président du comité d'organisation: H.P. Zumkehr, directeur musical: Prof. R. Reinhardt. En 1994, l'Assemblée aura lieu en Suisse romande.

14. Divers

Le Conseil suisse de la musique écrit aux membres du parlement pour protester contre la réduction du budget destiné à la culture. La SFO approuve cette démarche.

- Le 19 septembre 1992, le concert annuel des trois associations amies (Société fédérale des orchestres, Association fédérale de musique et Union suisse des chorales) aura lieu à Zoug. La SFO y sera représentée par l'orchestre de la ville de Zoug.
- La SFO a reçu un ordinateur offert par IBM.
- Le nouveau président de l'Association européenne des orchestres amateurs est le docteur J. Conradi, de DBL-Allemagne; Mme K. Engel

Pignolo (SFO) est la nouvelle vice-présidente.

- Mme Sabine Bärtschi, membre de l'orchestre de Jona-Rapperswil, sera membre du Comité central de l'Association européenne des orchestres de jeunes à partir de 1993.

- La prochaine Rencontre européenne des orchestres amateurs aura lieu du 16 au 19 juin 1994 à Brünn, en Tchécoslovaquie.

- Le président demande aux délégués de soutenir l'Article concernant l'encouragement à la culture, dès qu'il sera rediscuté.

- Susanne Bärtschi donne un aperçu de son voyage au Japon, où elle a participé au «Toyota youth orchestra camp».

- M. Ernst, de l'orchestre de Winterthour, mentionne la Rencontre annuelle des orchestres du sud de l'Allemagne, auquel les orchestres suisses sont également les bienvenus. Rudolf Suter annonce qu'il y participe également.

15. Honneurs aux vétérans

Deux dames et trois messieurs, musiciens actifs depuis 50 ans, sont nommés vétérans d'honneur. Lors de la cérémonie de clôture, on fêtera également la nomination de quatre vétérans de la SFO, soit deux dames et deux messieurs.

A. Prato, secrétaire centrale

«Sinfonia» im neuen Gewand

Endlich erscheint sie wieder, die «Sinfonia». Im neuen Gewand, damit tatsächlich jedermann die Veränderung erkennen kann. Die «Sinfonia» hat sich unseres Wissens nunmehr zum vierten Mal völlig umgekleidet.

Ziel ist nach wie vor die umfassende Information unserer Mitglieder über das musikalische Geschehen namentlich im Bereich der Liebhaberorchestern im Inland, aber auch im Ausland. Aber nicht nur äußerlich verändert sich unser Verbandsorgan. Die Texte sollen vielseitiger, kürzer und damit auch «lesbarer» werden. Neben dem Willen, ein etwas moderneres, pfiffigeres Erscheinungsbild zu schaffen, haben auch materielle Überlegungen zur Umgestaltung geführt. Der drastische Rückgang der Inserate zum Beispiel hat uns zu einer Neukonzeption veranlasst. Der Zentralvorstand war einhellig der Meinung, dass vom Prinzip, dass jedes Einzelmitglied ein Abonnement der «Sinfonia» erhalten soll, nicht abgerückt werden darf. Wir hoffen, dass die neue Form auf Verständnis und Zustimmung stößt.

Die «Sinfonia» wird vier, später möglicherweise fünfmal pro Jahr erscheinen. Hauptelemente sind – neben den offiziellen Mitteilungen des Zentralvorstandes – Berichte über Ereignisse von überregionaler Bedeutung, der Konzertkalender, Berichte aus den Sektionen, Beiträge zu kulturpolitischen Themen sowie Berichte aus dem Ausland (namentlich aus den Mitgliedsländern der Europäischen Vereinigung von Liebhaberorchestern). Kleininserate der Mitglieder (Fr. 100.–) sind auch in Zukunft möglich. Auf der vierten Seite werden jeweils interessante CD's vorgestellt (ab 1993). Diese CD's kann man bestellen – und der Erfolg des neuen Konzeptes hängt auch davon ab, ob die EOV-Mitglieder von dieser Möglichkeit Gebrauch machen. Die Redaktion besteht aus Kathi Engel-Pignolo, Ueli Ganz und Jürg Nyffenegger; ein Mitglied französischer Sprache wird noch

gesucht (s. entsprechenden Hinweis in dieser Ausgabe).

Die Erscheinungsmonate: März, Juni, September, Dezember. Die letzte Ausgabe 1992 wird im Dezember erscheinen.

... und Zentralbibliothek wieder in Bern

Nachdem die Kosten in der (inzwischen aufgelösten) Genossenschaft PROSCRIPT in Watt für den EOV untragbar wurden (vorgesehen war die gemeinsame Nutzung der Infrastruktur durch mehrere Verbände, aber die blieb genau dann auf der Strecke, als die Sache konkret wurde...) hat der Zentralvorstand eine Zusammenarbeit mit dem Schweizer Bibliotheksdienst (SBD) vereinbaren können. Der SBD ist spezialisiert auf die Beratung und Einrichtung von Bibliotheken, er wählt geeignete Medien für Bibliotheken aus (Bücher, Tonkassetten, Videos, Spiele und CD's), und er bietet auch EDV-Lösungen für Bibliotheken an. Die Zentralbibliothek des EOV wird nun durch das Team des SBD betreut, und die Benützer werden bald einmal merken, dass die Ausleihe über EDV geschieht (auf den Werken ist neu der entsprechende Strichcode zu finden). Das Bibliotheksvorwaltungs-Programm stammt von der Firma PRE-Data in Thun, das Programm heisst «Win-Biblio» (Aufbau auf Windows-Basis). Die EOV-Bibliothek wird von vier Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern des SBD geführt: Franziska Moser, Gabrielle Jakob, Danijela Pavetic und Reto Sulzer. Diese Mitarbeiter haben daneben andere Aufgaben. Wenn immer möglich werden aber die Bestellungen in der gleichen Woche, in denen sie eingehen (Verfügbarkeit der Werke, genaue Bestellung und korrekte Adressierung vorausgesetzt), bearbeitet und ausgeliefert. Die Porto- und Verpackungskosten sowie die Kosten für Verlängerungen, Instandstellungen und Beschaffung von Ersatzstücken werden künftig



den Sektionen vom SBD direkt in Rechnung gestellt, wobei (mit Ausnahme der vom Zentralvorstand bestimmten Verlängerungsgebühren) die effektiven Selbstkosten in Rechnung gestellt werden. Die Orchester können (abgesehen von Porto und Verpackung) selber wesentlich dazu beitragen, dass diese Kosten tief bleiben. Bestellungen sind schriftlich an die folgende Adresse zu richten: EOV, Zentralbibliothek, c/o SBD, Postfach 8176, 3001 Bern. Mitteilungen sind auch per Fax möglich: 031 24 65 96. Telefonische Bestellungen sind nicht möglich. Über Telefon 031 23 82 66 können deshalb nur Informationen eingeholt werden, wobei wir bitten, Telefonanrufer auf dringende Fälle zu beschränken.

Mitteilungen des Zentralvorstandes

Die Jubiläums-Delegiertenversammlung (75 Jahre EOV!) findet am 8. Mai 1993 am Gründungsort des EOV, in Zürich, statt. Der geschäftliche Teil beginnt um 13.30 Uhr (im grossen Saal des Migros-Genossenschafts-Bundes, Limmatplatz/Limmattstrasse 152, unweit des Bahnhofs), anschliessend Festakt mit Konzert und Seerundfahrt mit Abendessen. Die Einladungen werden den Präsidentinnen

und Präsidenten sowie den Gästen Anfang 1993 zugestellt. Datum bitte schon jetzt reservieren! Die Berichte über das Jahr 1992 werden in der «Sinfonia» Nr. 1/1993 (März) publiziert.

Das dritte europäische Orchester treffen findet vom 16. bis 19. Juni in Brünn (CSFR) statt. Aus jedem Mitgliedland der Europäischen Vereinigung von Liebhaberorchestern (EVL) kann ein Orchester teilnehmen. Interessierte Orchester wollen sich bis zum 30.11.1992 schriftlich beim Zentralpräsidenten melden.

Die letzte «Sinfonia» dieses Jahres erscheint im Dezember. Redaktionsschluss 15.11.1992. Der Konzertkalender wird auf die Konzerte der Monate Januar bis März hinweisen.

Achtung: neue Adresse: adressieren Sie alle Zuschriften (vor allem auch diejenigen an die Zentralbibliothek) noch wie folgt: Eidg. Orchester-Verband, c/o SBD, Postfach 8176, 3001 Bern. Telefax 031 24 65 97 (Vermerk: EOV)

Die Tilgung des Defizits des Europäischen Orchestertreffens 1991 darf als abgeschlossen betrachtet werden. Wir danken an dieser Stelle noch einmal allen Spenderinnen und Spendern grösserer und kleinerer Beiträge ganz herzlich!

Nous cherchons de toute urgence...

...une ou un représentant de la Suisse romande pour compléter l'équipe du comité central de notre société.

Profil? femme ou homme intéressé à participer activement à l'organisation de notre association nationale, de langue maternelle français et possédant de bonnes connaissances de l'allemand.

Ne seriez-vous pas notre nouveau collègue?

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre intérêt et vous prions d'adresser votre candidature à l'SFO, c/o SSB, case postale 8176, 3001 Berne.

Organe

Offizielle Verbandsadresse / Zentralbibliothek

Eidg. Orchesterverband EOV
c/o SBD
Postfach 8176, 3001 Bern
Tel. 031 23 82 66, Fax 031 24 65 97

Adressierung der Sendungen

Eidg. Orchesterverband
Zentralbibliothek
Postfach 8176, 3001 Bern

Zentralpräsident / Président central

Jürg Nyffenegger, Unterkunfts-Herrn
Unterherrscher
Biregghofstrasse 7, 6005 Luzern

Tel. P: 041 41 02 74

Zentralsekretärin / Secrétaire centrale

Anita Prato
Wattenwylweg 30, 3006 Bern
Tel. P: 031 44 18 59, G: 031 63 70 63

Zentralkassier / Trésorier central

Benjamin Brügger
Bennenbodenrain 20
3032 Hinterkappelen
Tel. P: 031 36 24 87, G: 031 22 12 00

Zentralbibliothekarin / Bibliothécaire centrale

Käthi Engel Pignolo
Heimstrasse 24, 3018 Bern
Tel. P: 031 991 22 70, G: 031 69 46 84

Beisitzer / Assesseurs

Daniel A. Kellhers
Gonzengweg, 9478 Azmoos

Tel. P: 085 5 10 27

Hanspeter Zumkehr

Klostergässli 27, 3800 Matten / Interlaken
Tel. P: 032 22 08 80

Musikkommission / Commission de musique

Präsident / Président
René Pignolo
Heimstrasse 24, 3018 Bern
Tel. P: 031 991 22 70, G: 62 38 04

Mitglieder / Membres

Käthi Engel Pignolo

Ueli Ganz

Kreuzweg 63 E, 5413 Birmenstorf
Tel. P: 056 85 13 89, G: 01 812 71 44

Prof. Rudolf Reinhardt,
Balbutz 5, 7203 Trimbis
Tel. 081 27 82 57

Vertreter des EOV in der Schiedskommission der SUISA
Käthi Engel Pignolo

Ersatzmann / Suppléant
Alfons Bösch, 6460 Ingenbohl

Impressum

Herausgeber und Redaktion
Eidg. Orchesterverband
Postfach 8176, 3001 Bern

Inserate

Susanna Habermacher, Herrenacker 12,
5734 Reinach AG, Tel. 064 01 850 58 67 68

Druck und Lithos

Druckerei Lobsiger AG, 3007 Bern

Auflage: 5000 Ex.

SINFONIA: Offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverbändes

Erscheint 4 – 5 mal pro Jahr (in der Regel in den Monaten März, Juni, September und Dezember)

Grösse: A3

Umfang: 4 Seiten

Sprachen: Deutsch und Französisch

Auflage: 5'000

Inserate: Grosses A3, A4, A5 und A6

Varianten: druckfrühe Vorlage oder

Offset-Film

Inserate werden auf Wunsch auch gestaltet und gesetzt.

Preis: 25% des Insertionspreises

Insertionspreise: A3 auf Anfrage

A4 Fr. 800.–

A5 Fr. 500.–

A6 Fr. 300.–

Klein inserate: Fr. 100.– (Mitglieder)

Fr. 200.– Nichtmitglieder

Zweifarbdruk: Zuschlag 10%

Insertionsschluss: letzter Montag des Vormonats

Insertionsaufräge sind zu senden an:

Eidg. Orchesterverband, c/o SBD

Postfach 8176, 3001 Bern

Sinfonia fait peau neuve

Après une pause d'été prolongée, la revoici, votre «Sinfonia»! Elle se présente sous une nouvelle forme; c'est sa quatrième en l'espace de 54 ans. Son objectif est toujours d'informer les membres de la Société fédérale des orchestres (SFO) sur la vie musicale au sein des orchestres amateurs, en Suisse et à l'étranger. Les textes seront dorénavant plus courts, les sujets plus diversifiés. Cette nouvelle présentation sera surtout moins coûteuse, car le manque d'annonces publicitaires a influencé le budget. Le Comité central est toutefois d'avis que chaque membre doit continuer à recevoir son propre exemplaire, comme par le passé. Nous espérons donc que cette nouvelle forme de modeste bulletin trouvera votre approbation. «Sinfonia» paraîtra en principe quatre fois par année, plus tard peut-être cinq fois. En plus des communiqués officiels du Comité central, ce bulletin contiendra des reportages sur des événements d'importance interrégionale, le calendrier des concerts, les commentaires des sections, divers sujets culturels et une rubrique réservée à l'Association européenne des orchestres amateurs. Pour les membres de la SFO, les petites annonces sont disponibles au prix de 100 francs. La page 4 présente dorénavant quelques disques CD et les met en vente (dès 1993). L'équipe de rédaction se compose de Käthi Engel Pignolo, Ueli Ganz et Jürg Nyffenegger, on cherche encore un membre francophone. La parution de «Sinfonia» est prévue en mars, juin, septembre et décembre.

La bibliothèque centrale est de nouveau à Berne

La Société coopérative Proscript n'existe plus. Il était prévu que son infrastructure soit utilisée par plusieurs associations, mais cela n'a pas fonctionné. Le Comité central de la SFO a donc trouvé une nouvelle solution auprès du Service suisse aux Bibliothèques (SBD). Cette institution est spécialisée dans les services-conseils concernant l'agencement de bibliothèques – livres, cassettes audio, vidéos, jeux et disques CD – et propose également des services informatiques. Les partitions de la Société des orchestres sont dorénavant dotées de codes à barres. Le programme de gestion créé par l'entreprise Pre-Data, de Thoune, s'appelle Win-Biblio et est installé sur une base Windows. Quatre employés du Service Bibliothèque SBD – soit Franziska Moser, Gabriele Jakob, Daniela Pavlic et Reto Sulzer – s'occupent de la bibliothèque des orchestres à temps partiel. Pour autant que possible, les commandes sont exécutées dans la semaine de leur arrivée – si les œuvres souhaitées sont disponibles, les commandes passées avec précision, et si l'adresse est juste.

Le Service Bibliothèque SBD facturera les frais divers – emballage, port, taxe de prolongation, remise en état, fournit de partitions de recharge – aux sections. S'ils ne peuvent pas influencer les frais de poste, les orchestres peuvent toutefois eux-mêmes veiller à ce que tous les autres frais restent modestes.

Envoyez vos commandes écrites à la Bibliothèque SFO c/o SBD, case postale 8176, 3001 Berne, ou par fax au No. 031 24 65 96. Les commandes téléphoniques ne sont pas possibles. Le téléphone 031 23 82 66 n'est atteignable que pour des demandes de renseignements, et nous vous prions de ne téléphoner qu'en cas d'urgence.

Communiqués du Comité central

A l'occasion de son 75me anniversaire, la SFO organise son Assemblée des délégués le 9 mai 1993 à Zürich. La partie statutaire débutera à 13h30 à la grande salle de la Fédération des coopératives Migros, à la Limmatplatz (non loin de la gare); elle sera suivie d'une cérémonie d'anniversaire, d'un

concert et d'une excursion en bateau. Les invitations seront envoyées au début 1993. Veuillez d'ores et déjà réserver cette date. Les rapports annuels 1992 seront publiés en mars 1993. La 3me Rencontre européenne des orchestres aura lieu du 16 au 19 juin à Brünn, en Tchécoslovaquie. Chaque pays membre de l'Association européenne peut y déléguer un orchestre. Les orchestres qui s'intéressent à participer sont priés de s'annoncer par écrit, auprès du président central, avant le 30 novembre 1992.

Pour le prochain numéro de «Sinfonia», sortant en décembre, la clôture de rédaction est fixée au 15 novembre. La rubrique Calendrier y présentera les concerts donnés de janvier à mars 1993. Le déficit de la Rencontre européenne 1991 a finalement été réglé. Encore un grand merci à tous les donateurs! Notre nouvelle adresse: Société fédérale des orchestres c/o SBD, case postale 8176, 3001 Berne. Télifax 031 24 65 97 (mentionnez «SFO» sur les fax).

Konzertkalender

Oktobre, November, Dezember

PTT-Sinfonieorchester, 25. 10. 1992, 10.30 Uhr, Wasserkirche Zürich. Werke von Marcos Portugal (Ouv. «Il Duca di Foix»), Gaetano Donizetti (Sinfonia concertata, D-Dur), Georges Bizet (Arlesienne-Suite Nr. 1) und Edvard Grieg (3 Norwegische Tänze op. 35). Leitung: René Pignolo.

Orchesterverein Lys, 6. 11. 1992, 20.00 Uhr, neues ref. Kirchgemeindehaus Lys. Werke von Wolfgang Amadeus Mozart (Concerto Nr. 2 G-Dur), Pietro Domenico Paradies (Concert B-Dur) und Alessandro Scarlatti (Sinfonie Nr. 2 D-Dur und Sinfonie Nr. 4 E-Moll). Solistin: Ruth Renfer, Cembalo. Leitung: Jacques Pellaton.

Orchesterverein Ostermundigen, 7. 11. 1992, 20.15 Uhr, Rudolf Steiner-Schule Ittigen. Werke von J. Haydn (March of the Royal Society of Musicians), G.F. Händel (Feuerwerksmusik), J.B. Vanhal (Konzert für Kontrabass und Orchester in Es-Dur) und C. Saint-Saëns (Suite algérienne). Solist: Markus Graf, Kontrabass. Leitung: Martin Körner.

Orchesterverein Niederamt, 8. 11. 1992, 16.00 Uhr, Saalbau Aarau und 15. November 1992, 16.00 Uhr, Aula des BZU Unterkirchfelden. «Kaffehauskonzert» mit Werken von Franz Léhar, Jacques Offenbach, Johann Strauss, Emil Waldteufel u.a.m. Leitung: Erich Vollenwyder.

Orchesterverein Bremgarten AG, 14. 11. 1992, 20.15, Kirchl. Zentrum Mutschellen, Widen. Werke von F. Devienne (Ouverture für Blasinstrumente), B. Britten (Simple Symphony) und F. Chopin (Konzert für Klavier und Orchester Nr. 1 in E-Moll, op. 11). Solist: Karl Heinz Kolly, Klavier. Leitung: Hans Zumstein.

Orchesterverein Horgen-Thalwil, 14. 11. 1992, 20.00 Uhr, ref. Kirche Thalwil und 15. November 1992, 17.15 Uhr, ref. Kirchgemeindehaus Horgen, Werke von Gioacchino Rossini (Ouv. «Der Barbier von Sevilla»), Gaetano Donizetti (Sinfonia für neun Bläser), Louis Spohr (Klarinetten-Konzert Nr. 3 F-Moll) und Georges Bizet, Arlesienne-Suite Nr. 1). Di- rigent: Erich Vollenwyder.

Orchestergesellschaft Luzern, 15. 11. 1992, 17.00 Uhr, Lukaskirche Luzern. Werke von Felix Mendelssohn-Bartholdy (Ouv. «Die Hebriden»), Wolfgang Amadeus Mozart (Konzert für Oboe und Orchester), Joseph Rheinberger («Maria», für Sopranstimme und Orchester), Franz Schubert (das 1. Offertorium und das 2. Offertorium) und Albert Jenny (Suite für Orchester). Solistin: Monique Dimel-Schülin, Sopran. Solist: Renato Bizzotto, Oboe. Leitung: Giambattista Sisini.

Orchesterverein Malters, 15. 11. 1992, 17.00 Uhr, Pfarrkirche St. Martin Malters. Werke von Pjotr Iljitsch Tchaikovsky (Ouv. «1812») Joseph Haydn (Cellokonzert D-Dur) und Robert Schumann (Sinfonie Nr. 3 «Die Rheinische» Es-Dur). Solist: Claude Starck, Violoncello. Leitung: Dan Covaci-Bapst.

Orchesterverein Reinach AG, 15. 11. 1992, 17.00 Uhr, Kirche Reinach. Werke von J. Haydn (Sinfonie Nr. 6 in G-Dur, «Surprise»), Joh. Chr. Bach (Sinfonie in D-Dur op. 18 Nr. 4) und A. Vivaldi (Konzert für Violoncello und Orchester in H-Moll). Solistin: Magdalena Hauri, Violoncello. Leitung: Paul Hauri.

Orchesterverein Aarau, 15. 11. 1992, 16.30 Uhr, Saalbau Aarau und 22. November 1992, 17.00 Uhr, Stadttheater Baden (Benefiz-Konzert für Stiftung Lighthouse Aargau). Werke von Felix Mendelssohn-Bartholdy (Sinfonie Nr. 9 1 Op 11 c-moll) und Max Bruch (Violinkonzert Nr. 1 G-Moll). Solistin: Edith Peinemann, Violine. Leitung: Janos Tamas.

Stadtorchester Solothurn, 20. 11. 1992, 20.15 Uhr, Grosser Konzertsaal Solothurn. Werke von Wolfgang Amadeus Mozart (Sinfonie Nr. 24 B-Dur und zwei Konzertarien), Johannes Brahms (vier ernste Gesänge) und Richard Wagner (Siegfried-Idyll). Solist: Markus Oberholzer, Bass-Bariton. Leitung: George Vlaiculescu.

Stadtorchester Zug, 20. 11. 1992, 20.00 Uhr Theater Casino Zug. Werke von H. Berlioz (Ungar. Marsch aus «Fausts Verdammnis» op. 24), A. Dvorak (Konzert für Violoncello und Orchester in H-Moll op. 104), M. Ravel (Pavane pour une infante défunte), Ch. E. Ives (The Unanswered Question, Version II) und J. Sibelius (Finlandia, Dichtung op. 26 Nr. 7). Solistin: Louise Hopkins, Violoncello. Leitung: Howard Griffiths.

Orchester des Kaufm. Verbandes, Zürich, 21. November 1992, 19.15 Uhr, ref. Kirche Effretikon und 22. November 1992, 18.30 Uhr, Predigerkirche Zürich-Alstadt. Werke von Ludwig van Beethoven (Ouv. «Egmont» und Sinfonie Nr. 3 «Eroica») und Georges Bizet, Arlesienne-Suite Nr. 1). Di- rigent: Erich Vollenwyder.

